

Tableau 1 : Doses réglementaires « plafonds », en unités d'azote par ha, et préconisations d'apport pour la vigne et les cultures maraîchères - partie 1

ESPECES	Dose Plafond Kg N/Ha (1)	REPARTITION DES APPORTS
Vigne rendement < 46 hL (= 60 qtx)	40	Pas de préconisation particulière
Vigne rendement > 46 hL (= 60 qtx)	90	Pas de préconisation particulière
AIL	100	Culture non irriguée - 30 à 40 U à la plantation, le reste à la sortie de l'hiver
	200	Culture irriguée - fractionné à la plantation, en sortie d'hiver et au printemps
ARTICHAUT	60	1ère année - 30 U 1 mois après plantation - 30 U à la formation des capitules
	120	Années suivantes - 60 U à l'automne - 30 U au printemps - 30 U à la formation des capitules
ASPERGE	50	1ère année - Fin juin à mi-juillet
	80	2ème année - Avril à juillet
	120	Années suivantes - Tout après récolte
AUBERGINE	400	Serre en sol - 0 à 100 U à la préparation du sol, suivant sa richesse, le reste en 3 ou 6 fois à partir de la cueillette des premiers fruits
	180	Plein champ - idem
BETTERAVE	200	Avant semis 40 à 80 U (40 sol filtrant - 80 sol normal) 100 à 120 U en un ou deux apports 2 à 3 mois après le semis
BROCOLI A JET	120	1/3 à la plantation, le reste 1 mois après
CAROTTE	100	10 à 20 U au semis - 50 à 80 U en cours de culture en 2 apports
CELERI RAVE	200	Fractionner en 2 ou 3 fois entre la plantation et le début du boulage
CELERI BRANCHE	400	Fractionner en 2 ou 4 fois entre la plantation et 2 mois après la plantation
CERFEUIL	90	Au stade jeune plant 60 U - Feuille développée 30 U
CHICOREES	120	Fractionner en 2 ou 3 fois
CHOU DE BRUXELLES	160	Culture traditionnelle 23000 plantes/Ha - 80 à 100 U avant plantation - 60 U en couverture
	300	Culture intensive 40000 plantes/Ha - Fractionner en 3 fois
CHOU-FLEUR	200	Chou-fleur d'été - 1 apport avant plantation
		Fractionner en 2 ou 3 fois pour les autres saisons
CHOU POMME	200	Fractionner en 3 fois - 1/3 avant plantation - 1/3 1 mois après plantation - 1/3 2 mois après plantation
CONCOMBRE SERRE	600	Sol - fractionner tout au long de la culture
CORNICHON	90	En couverture - à partir de la 1ère récolte 30 U tous les 15 jours
COURGETTE	160	Avant mise en place - 40 à 60 U - En couverture 80 à 100 U en 2 ou 3 fois
ECHALOTE	110	A la plantation 20-30 U - En couverture 40-80 U en 1 ou 2 fois
EPINARD	150	50% au semis ou plantation - 50% au stade 2-3 feuilles
FENOUIL	120	Avant plantation - 25 à 30 U - à la reprise 50 U - à mi-développement 50 U
FEVE	50	
	180	Précoce et saison - 3 à 4 unités par semaine en goutte à goutte
FRAISE	250	Remontante
	30	
HARICOT TARBAIS	30	
HARICOT	80	Au semis 30 U - éventuellement complément en cours de culture

Tableau 1 : Doses réglementaires « plafonds », en unités d'azote par ha, et préconisations d'apport pour la vigne et les cultures maraîchères - partie 2

LAITUE	120	A la plantation 60 U - complément au stade 10-12 feuilles
MACHE	70	Au semis ou à la plantation 30 à 50 U - 3 semaines avant récolte 20 U
MELON	200	Culture plein champ irriguée: 1/3 à la mise en place 1/3 à l'apparition des fleurs femelles 1/3 au début du grossissement des fruits
NAVET	80	Fractionnement en 2 fois uniquement en couverture
OIGNON JOUR LONG	195	Avant semis 60 U - 2-3 feuilles 33 à 50 U - 1 mois après 33 à 50 U - grossissement du bulbe 28 à 50 U
OIGNON BLANC	213	Avant plantation 33 U - Stade petites feuilles 60 U - Stade grandes feuilles 60 U - 45 jours 60 U
PASTEQUE	85	1/3 au semis - le reste fractionné en cours de culture
PERSIL	200	Avant semis ou plantation 50 U - après chaque coupe 50 U
POIREAU	200	Avant plantation 50 à 100 U - le reste fractionné en 2 apports en cours de culture
POIREE ou BETTE	150	Avant plantation 50 U - après chaque coupe 50 U
POIVRON	300	Avant plantation 100 U - le reste à fractionner en 3 fois : avant floraison - au grossissement du premier fruit - à mi-culture
POMME DE TERRE	200	
RADIS	100	Apport en 2 fois - au semis et avant le grossissement des racines
TOMATE	150 400 750	Culture non palissée de plein champ Culture palissée de plein champ Culture de serre en sol
Petits ateliers maraîchers diversifiés dont superficie < 1ha	210	dose plafond globale / ha/an

Tableau 2: Valeurs indicatives de teneurs en nitrates des principaux systèmes hydrographiques du département du Gers (source: Chambre d'Agriculture et AEAG)

Systèmes hydrographiques	Teneur en nitrate en mg/L
Adour	20
Midour	17
Douze, Gelise, Auzoue	13
Baïse, Gimone	17
Gers	15
Osse	16
Arrats	22
Sousson (réseau CACG)	1 à 2
Save	16
Auvignon	34
Auroue	43
Boues	23
Marcaoue	25
Autres systèmes hydrographiques	18